

**Discours de Madame la ministre de l'Education Nationale, de
l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Inauguration du Chemin de Mémoire**

LE HOUGA

6 août 2016

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Ministre, cher Philippe MARTIN

Madame la maire du HOUGA, chère Patricia FEUILLET-GALABERT

Monsieur le maire de TOUJOUSE, cher Jacques TARTAS,

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les présidents et membres des associations d'Anciens Combattants,

Mesdames et Messieurs les Anciens Combattants,

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

1. **Une image revient souvent, quand on évoque le choix fait par des femmes et des hommes en faveur de la liberté, en faveur de la Résistance. Cette image, c'est celle de la croisée des chemins.**

C'est une image ancienne, antique même, celle d'Hercule hésitant entre la voie étroite de la vertu, et le large chemin du vice.

C'est une image qui imprègne de nombreuses œuvres et de nombreux écrits de la Résistance ; c'est ce vers d'Aragon, dans un poème écrit en hommage à Jean-Pierre Timbaud, je cite : « *Et s'il était à refaire, je referais ce chemin* ».

Mais ce chemin, c'est bien plus qu'une image. C'est une réalité, au cœur de ces terres.

Le chemin de l'engagement, c'est le sentier qui mène au maquis, ou vers cet hôtel où sont cachés des résistants. C'est un chemin pierreux, laminé de poussière, laminé de soleil.

C'est un chemin qui fait songer à celui décrit par René Char :

« Pourquoi ce chemin plutôt que cet autre ? Où mène-t-il pour me solliciter si fort ? [...] Nous sommes venus jusqu'ici car là où nous étions ce n'était plus possible. On nous tourmentait et on allait nous asservir. [...] Une fois de plus, il a fallu partir ... Et ce chemin, qui ressemblait à un long squelette, nous a conduits à un pays qui n'avait que son souffle pour escalader l'avenir. »¹

Le combat qui a été mené ici, pendant la seconde guerre mondiale, s'est déployé au fil des lieux, au fil des routes, dans ces bois et ces forêts, dans ces fermes et ces granges.

Et c'est précisément ce parcours que nous retrace le chemin de mémoire du HOUGA jusque vers TOUJOUSE que j'ai le plaisir et l'honneur d'inaugurer avec vous aujourd'hui, en cette date si symbolique, celle du 6 août, où nous célébrons plus particulièrement la mémoire des fusillés de Bascaules.

2. L'histoire est inséparable des lieux dans lesquelles elle s'est déroulée.

Le Gers est profondément, viscéralement imprégné par l'histoire de la seconde guerre mondiale.

Nombreux sont les lieux, les stèles et les monuments qui en témoignent.

C'est le site de CASTELNAU SUR L'AUVIGNON, ou encore celui du Maquis de MEILHAN.

C'est l'hôtel de Marthe LAFONTAN, le bois de BASCAULES, le croisement de la JALOUSIE, ou le GARAGE LABORDE.

Dans ces lieux, des femmes et des hommes ont péri : des résistants ; des combattants volontaires de la Résistance issus de maquis, du Bataillon de l'ARMAGNAC ou encore du Corps Franc-POMMIÈS.

¹préface de La Postérité du Soleil

Dans ces lieux sont passés des femmes et des hommes qui ont contribué à la libération du Gers, de la Gascogne.

La générosité et le courage de Jean Laborde, d'Armand CLAVERIE et de Marthe Lafontan, le sacrifice de Pierre Farines, de Jean Labastie et d'Henri Thiébaud, ne doivent pas être oubliés.

Ce sont des héros, des martyrs, des exemples.

Mettre nos pas dans leurs traces, parcourir leurs chemins, nous permet de mieux dessiner les nôtres dans les troubles présents et futurs.

Dans ces lieux, la mémoire de la seconde guerre mondiale reste bien vivante, bien vibrante.

Ces lieux deviennent, selon la formule de Pierre NORA, « des lieux de mémoires », à partir du moment, où, je le cite, « ils échappent à l'oubli ».

Cela exige un effort pédagogique, un travail historique considérable, un souci de la transmission du passé absolument nécessaire.

Cela demande une volonté politique claire, affichée, et déterminée.

Pour cette raison, je tiens à saluer votre engagement, à la fois en tant qu'élus, en tant qu'anciens combattants, en tant que citoyennes et que citoyens.

3. En instaurant ce chemin de mémoire, vous offrez une expérience qui s'inscrit à la fois dans un temps long, celui du cheminement, et dans des espaces multiples, ceux qui sont explorés.

Un parcours se nourrit de lui-même : ce qui compte, ce sont les lieux et les personnes que l'on croise, et l'enrichissement que cela constitue. Et, en même temps, un parcours est structuré, pensé, et je tiens ici à souligner la qualité du travail qui a été mené ici.

Chacune des étapes, chacun des lieux, s'inscrit en effet dans une cohérence d'ensemble.

Et cet ancrage concret, à un moment où triomphent trop souvent la dématérialisation et l'abstraction, à un moment où, pour trop de nos élèves, les valeurs républicaines et la citoyenneté apparaissent comme des concepts vagues, cet ancrage concret est une nécessité absolue.

Oui, la citoyenneté, l'engagement, cela se vit. Cela se ressent. Cela s'appuie sur une expérience géographique partagée. L'espace n'est pas un petit plus, une dimension supplémentaire que l'on ajouterait pour rendre l'histoire plus intéressante.

Le contexte est absolument essentiel !

Oui, l'histoire se vit et l'histoire imprègne les lieux qui nous environnent ! Et c'est cette vie qui fait précisément la force d'une citoyenneté véritable !

Celle-ci ne se résume pas à un statut porté passivement ; elle s'incarne dans un engagement quotidien, dans ces lieux que nous habitons, et où nous vivons !

4. D'ailleurs, au-delà de ce chemin de mémoire, vous développez, ici, au cœur du Gers, un véritable tourisme de mémoire.

Oui, depuis près d'un an, l'amicale des Hauts lieux de Mémoire du Gers, en partenariat avec l'Office National des Anciens Combattants et des Victimes des Guerres et le Comité départemental du tourisme, insuffle une dynamique pour « la mise en cohérence touristique » des sites de résistance gersoise et la valorisation de cette histoire.

Ce passé, vous le rendez présent par ces sites, par le musée de la résistance et de la déportation d'Auch, par celui des anciens combattants pour la liberté de BRUGNENS.

Vous le rendez aussi présent par des archives et des documents précieux, grâce à l'implication du réalisateur Jean-Marie BARRÈRE.

Et c'est tout naturellement que votre démarche s'inscrit dans un projet plus large, interrégional, celui d'un centre de ressources et de documentation sur la Résistance dans le Sud-Ouest.

Alors, on pourrait s'étonner de voir unis dans une même expression « la mémoire » et « le tourisme ».

Quand l'on parle de tourisme, on pense généralement à une flânerie légère, aux loisirs et à la distraction. Mais le tourisme n'empêche ni la culture, ni la réflexion, ni le travail de mémoire. Au contraire.

C'est aussi un temps libre qui nous est offert. Un temps libéré des urgences présentes, et qui nous inscrit dans une ouverture au monde et à l'histoire.

Vous redonnez donc au tourisme et aux vacances le beau sens du mot latin « *otium* ».

L'*otium* ne désigne pas seulement le temps du loisir, opposé au temps des affaires et du négoce : c'est un temps pour se cultiver, pour pratiquer la philosophie, et pour se consacrer au savoir et à la connaissance.

A la découverte d'un territoire, vous ajoutez la découverte de son histoire. Une histoire qui résonne au cœur du présent. Il ne s'agit donc pas seulement de la connaître : mais de la prolonger dans notre quotidien.

5. Voilà pourquoi je n'hésite pas à le dire : ce chemin de mémoire est aussi un parcours de citoyenneté.

Oui, du chemin parcouru au cœur de cette belle région, au cœur de ces terres, il y aura une évidence à ensuite emprunter ce chemin métaphorique dont je parlais : le chemin de l'engagement.

Et c'est d'ailleurs pour conduire nos élèves vers ce même chemin que nous mettons en œuvre, tout au long de la scolarité obligatoire, le parcours citoyen.

Celui-ci accompagne désormais l'ensemble des élèves, de l'école élémentaire à la terminale, dans leur apprentissage des valeurs de la République.

Ce parcours citoyen de l'élève, il se fera dans les classes, avec le travail des enseignants ; il se fera aussi par la visite de sites historiques, comme celui où nous sommes.

Le parcours citoyen a en effet vocation, à un moment ou un autre, à se prolonger par un engagement concret, dans la vie, dans nos territoires, au cœur de nos villes et de nos villages.

Il y a donc, entre ce parcours, et le vôtre, entre la citoyenneté et la mémoire, une complémentarité absolument essentielle.

6. D'un parcours l'autre, d'un chemin l'autre, une voie nouvelle se dessine donc. Une voie dont nous avons profondément besoin dans les temps où nous sommes.

Nous nous trouvons, nous aussi, à la croisée des chemins. En tant que citoyennes et citoyens, en tant que responsables politiques, en tant qu'élus. Dans un tel moment, il est important de se rappeler de la voie que nos prédécesseurs ont tracée.

Une voie qui demande du courage, qui demande de la lucidité, dans une période de violence, de colère et de peur mêlée.

Cette voie tracée au fil de notre histoire vous avez voulu lui redonner son éclat, vous avez voulu lui redonner une présence. Et c'est, je crois, un acte absolument indispensable aujourd'hui, que de redessiner, au cœur des ténèbres, un chemin.

Ce chemin de mémoire n'est pas un chemin du passé. Il est d'une actualité brûlante.

C'est une voie vers davantage d'engagement, une voie vers un futur qui puise sa force dans la connaissance du passé, une voie vers une citoyenneté bien réelle, bien concrète.

Et cette voie, j'ai le plaisir et l'honneur d'inaugurer aujourd'hui, avec vous.

Je vous remercie